

NOUAILLÉ-MAUPERTUIS (*Vienne*)

Maison, 6 rue du Querreux

Châssis

Premier quart du XVI^e siècle



Dès le XI^e siècle, un bourg est attesté au sud et à l'est de l'abbaye Saint-Junien de Nouaillé. D'une période aussi haute, il n'en reste guère de traces. Ici, comme ailleurs, il faut attendre la fin de la guerre de Cent Ans et le recule des épidémies pour voir naître une nouvelle phase de prospérité qui permettra aux villages de se reconstruire ou de se développer. L'abbaye elle-même se dote d'un nouveau logis de pur style gothique flamboyant pour son premier abbé commendataire. Avec ses divers bâtiments ajoutés les uns aux autres, la maison de la rue du Querreux, au sud de l'abbaye (fig. E.1), trahit un passé complexe. Elle conserve toutefois un beau châssis de fenêtre de cette période de répit qui précède les nouveaux troubles des guerres de Religion. Situé en façade orientale et bénéficiant d'une exposition favorable à sa conservation, le châssis est quasi complet puisqu'il ne lui manque que les deux panneaux ajourés de son soubassement. Ses caractéristiques nous permettront de le dater du premier quart du XVI^e siècle et de compléter la connaissance de ces châssis de la fin du Moyen Âge en Poitou¹.

La menuiserie

Le vantail vitré

Il est composé d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. La largeur de ses montants est étonnamment faible (41 mm en partie haute) et limite trop la longueur des tenons pour qu'ils soient efficaces. En partie haute, ils ont une longueur de 28 mm et en partie basse de 31 mm, alors que les mortaises ont une profondeur de 42 mm. Ces petits assemblages ne pouvaient assurer un équerrage durable du bâti, même s'il est heureusement renforcé par un soubassement à deux panneaux ajourés dont il ne reste rien, des carreaux de verre les ayant remplacés (fig. 1.5). La hauteur du soubassement a probablement été déterminée par la forme quasi carrée de l'ancienne vitrerie mise en plomb (405 par 395 mm). Comme nombre de ces châssis du début du XVI^e siècle, la traverse qui couronne le soubassement a des arasements droits (fig. 2.6). Cette façon de faire sera progressivement remplacée par des arasements biais plus adaptés. Le petit montant qui sépare les deux panneaux éliminés est en retrait du parement intérieur pour fermer l'ensemble par un unique volet horizontal. Si cette disposition est rare, chaque petite claire-voie possédant plutôt son propre volet, nous avons eu néanmoins l'occasion de l'observer sur la croisée du château de Bois-Orcan à Noyal-sur-Vilaine (fig. E.2). Dans cette configuration, les panneaux étaient bien sûr ajourés, le plus souvent d'un petit fenestrage, à l'instar des châssis que nous avons étudiés dans la région du Mans (fig. E.2). A l'extérieur, le soubassement était mouluré d'un anglet et d'un cavet. Cette mouluration très mutilée par l'insertion de carreaux et pratiquée sur trois côtés s'amortissait en partie basse sur un glacis.

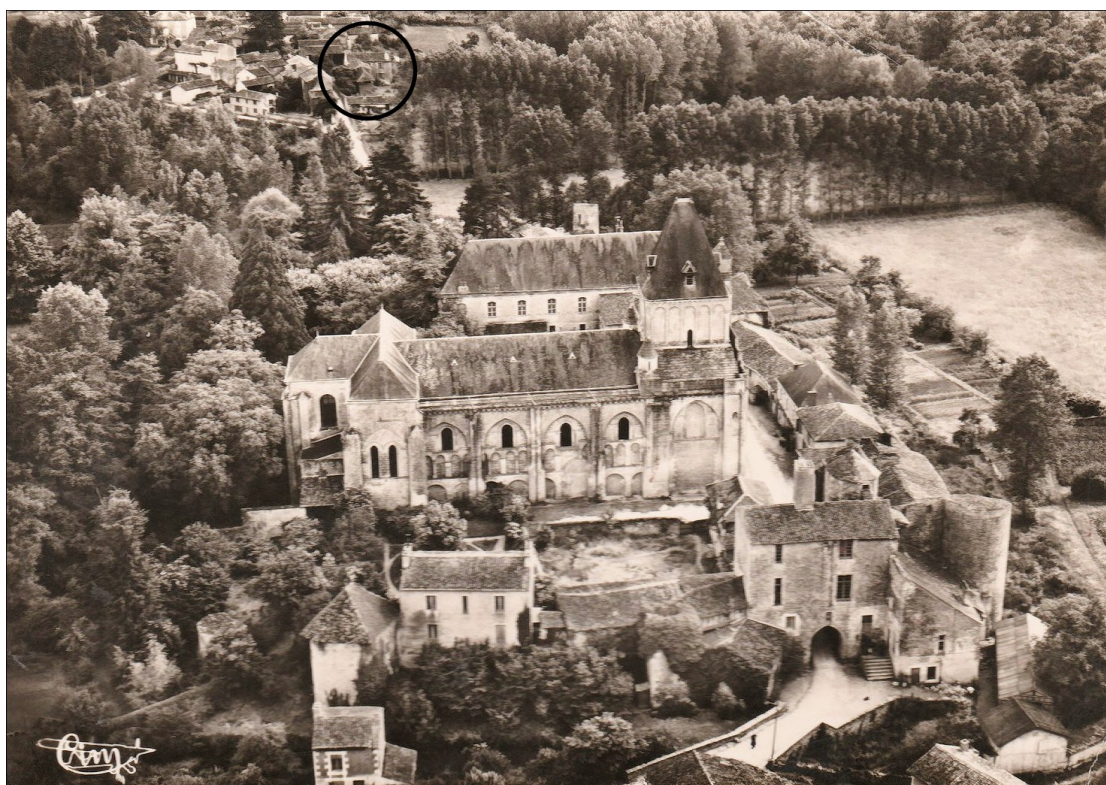


Fig. E.1. L'abbaye aux environs de 1950.
En arrière-plan (au sud), la maison de la rue du Querreux
Carte postale CIM (Combiar à Mâcon)

¹ Le lecteur pourra également compléter son information par un article sur la restauration des croisées du XVIII^e siècle de l'abbaye : F. Didier, « Des châssis de vitraux du XVIII^e siècle à l'abbaye de Nouaillé-Maupertuis », dans *Monumental*, semestriel 1, Paris, 2020, p. 70-71.

Les volets

Sur la maison de la rue Carnot à Mirebeau (étude n°85003), le volet était encore constitué de simples planches affleurées au nu intérieur du vantail vitré. Ici, le volet du haut est constitué d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées, selon un usage qui ne se développe qu'à l'extrême fin du XVe siècle. Ses éléments sont irréguliers en largeur et leur section est légèrement trapézoïdale (plan n°2), comme aux logis de Vendanger au Guédeniau (étude n°49002) et de Fontaine-Bresson à Vernantes (étude n°49003). En bordure, le bâti ne dépasse pas 19 mm pour conserver une valeur de feuillure proche de celle qui était adoptée pour les volets de planches et pour ne pas augmenter davantage l'épaisseur du vantail vitré. Au droit des panneaux, le bâti a une épaisseur de 21 mm qui permet d'établir les rainures et de leur donner des joues suffisantes pour assurer une solidité à l'ensemble. Ce bâti est séparé par un montant intermédiaire délimitant deux panneaux à plis de serviette de belle facture. Son parement extérieur est mouluré d'un cavet sur trois côtés, lequel s'amortit sur un petit chanfrein formant glacis en partie basse. La mouluration est donc plus simple que celle du vantail vitré. Le volet du bas est quant à lui formé d'une simple planche horizontale de 16 mm d'épaisseur.



Fig. E.2. Exemples de panneaux ajourés
A) château du Bois Orcan à Noyal-sur-Vilaine (étude n°35005)
B) région du Mans (étude n°72003)

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation du vantail vitré est assurée par des paumelles, tandis que celle des volets l'est par des charnières (fig. 2.1 et 2.5), l'ensemble étant dépourvu de décor. On remarquera que les systèmes sont indépendants les uns des autres pour en faciliter le réglage, comme nous l'avons observé sur les autres exemples étudiés dans cette région : ancien prieuré Saint-André à Mirebeau (étude n°86002) ; maison, 16 rue Carnot à Mirebeau (étude n°86003) ; logis, rue de la Commanderie à Mazeuil (étude n°86004) ; maison de la Trinité à Berrie (étude n°86001). En Anjou, où la pierre est tendre et facile à entailler, la paumelle était couplée avec la charnière².

Les organes de fermeture

Le vantail est fermé par une targette sans platine dont le pêne est manœuvré par un bouton rectangulaire rivé (fig. 2.2 et 2.6). Quant aux volets, ils sont fermés par des loquets eux aussi sans platine, leur préhension étant assurée par un simple renflement de leur clenche (fig. 1.1 et 2.6).

Datation

L'adoption d'un volet à bâti et panneaux à la place d'un volet de planches ne permet guère de dater ce châssis avant l'extrême fin du XVe siècle. Plus précisément, on peut penser que la conservation de volets arasés au nu intérieur du vantail vitré et d'une serrurerie sans platine, l'absence de bâti dormant pour ferrer les ouvrants, voire plus secondairement la décoration des panneaux par des plis de serviette, placent la fabrication de ce petit châssis dans le premier quart du XVIe siècle.

Situation



Documents annexés

- Planche n°1 : Châssis
- Planche n°2 : Châssis
- Plan n°1 : Elévations intérieure et extérieure
- Plan n°2 : Sections
- Plan n°3 : Panneaux à plis de serviette et serrurerie
- Plan n°4 : Serrurerie

Restitution de la clôture

Il ne manque à ce petit châssis que ses deux panneaux ajourés qui n'ont pu être restitués en l'absence d'informations. Par contre, nous avons restitué sur le vantail vitré les cavets usés et mutilés par l'adjonction de carreaux de verre (plan n°2), ainsi que la hauteur de sa traverse basse diminuée du côté de la fermeture du fait de son affaissement.

² Pour plus de précisions sur cette façon de faire, voir notre étude du manoir de Valette à Bocé (étude n°49007).